



COMPTE RENDU REUNION EXTRAORDINAIRE CLUSTER PROTECTION ;		Lieu : NIAMEY	Date : 16 janvier 2020
CP Niger	Lead :HCR Co lead: MAHGC , Co facilitator:		
Participants	MAHGC, CONAFE, CIAUD, DRC, REACH INITIATIVE, S/cluster PE, Plan international, ANTD, ACTED, IRC, MPF/PE (Co lead SCPE), ANTD, Mercy Corps, H-I		
Agenda	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation de la Zone de Tillabéri (Sinégodar et Tilloa) 2. Situation de Tahoua (Agando, Assagaygay et Chinewaren) 3. Situation de de Maradi (Déplacements internes des populations) 4. Divers 		
	<p>Le Cluster Protection a tenu une réunion extraordinaire sous la direction de la Coordinatrice dont l'objectif était de faire le point sur les récents mouvements de populations dans les régions de Tahoua, Tillabéri et Maradi et dresser un état des lieux de la présence des acteurs de protection dans les localités concernées pour la recherche de solutions.</p> <p>1. Situation de la zone de Tillabéri</p> <p>Après les attaques des positions militaires à Sinégodar et l'ultimatum donné aux populations de quitter leurs localités, il a été observé des mouvements de populations vers Banibangu où 55 ménages ont été enregistrés au 14 janvier 2020. Mais en raison de la poursuite des mouvements, les moniteurs de l'ANTD font état de 112 ménages recensés (<i>évoluant à 339 ménages confirmés le 17 janvier à 11h au moment de la finalisation du présent CR</i>). Les mouvements s'effectuent également de Tilloa vers Ouallam où 79 ménages ont été enregistrés. Le RRM a de même fait une estimation qui s'élève à 116 ménages. Les populations originaires de Tilloa se sont aussi déplacées mais sont restées dans les villages environnants tels que Tizgorou pour ne pas s'éloigner de leurs cultures, un suivi est en cours pour avoir le nombre. Il a été aussi relevé que des populations se seraient dirigées vers le Mali. Une Evaluation Rapide de Protection (ERP) sera effectuée par IRC dans le cadre du RRM le lundi 19 janvier 2020. Il convient de noter que les chefs ont été menacés et certains ont du quitter la zone pour s'éloigner le plus loin possible de la zone et sont arrivés à Niamey avec d'autres familles (10 étaient annoncés au moment de la réunion). Certains moniteurs indiquent qu'une partie de la population de Sinégodar a pris la direction d'Abala et un suivi est en cours pour valider l'étendue et la destination de ces déplacements (<i>20 ménages de 180 personnes confirmés le 17 janvier au moment de la finalisation du présent CR</i>)</p> <p>En plus des 339 nouveaux ménages de 2195 personnes à Banibangu, il a été recommandé de faire un plaidoyer pour les 867 autres ménages</p>	<p>Recommandation/action</p> <p>Les acteurs sont invités à prendre attache avec les autorités locales pour valider les informations recueillies sur les déplacés à Abala pour leur prise en charge adéquate</p> <p>Plaidoyer pour la prise en compte du total des 1200 ménages de</p>	

de **Banibangu** qui n'ont jamais pu être assistés depuis leur déplacement vers le site (juillet 2019) portant le nombre total de Banibangu à plus de **1200 ménages**.

Cluster Protection
NIGER

Enfin, des partenaires ont évoqué la possibilité de déplacements à partir d'Ikerfane en raison de la peur des GANE et le départ des unités de défense bien que des forces spéciales aient été temporairement pré-positionnées. Il a été recommandé de faire un plaidoyer auprès des autorités afin que des forces soient de même déployées à Tiloa pour éviter ces déplacements.

Le cluster protection et les sous cluster vont actualiser la cartographie des membres dans la zone compte tenu des nouveaux projets en cours. Les comités communautaires de protection devront rapidement être renforcés par les acteurs e monitoring et le SCPE.

2. Situation de la zone de Tahoua

Les récents mouvements de populations dans la région de Tahoua font suite à l'attaque par les GANE de la base militaire d'Agando le 9 décembre 2019 et une autre incursion des GANE dans le marché d'Assagaygay le 13 janvier 2020 suivie de menaces des GANE à Inkotayene, Bakoret le 10 et 14 janvier.

En effet avec la fermeture de la base militaire d'Agando, la population confrontée à l'insécurité et la peur, s'est engagée dans un mouvement spontané vers la ZAR d'Intikane. Ainsi de décembre 2019 à janvier 2020, on a observé les mouvements de 149 ménages repartis comme suit :

- Arrivée de 108 ménages sur le site d'Intikane ;
- Arrivée de 34 ménages sur le site de Goulba ;
- Arrivée de 4 ménages sur le site d'Inizdane
- Arrivée de 3 ménages sur le site Tagalalte.

A ce niveau également, il a été soulevé l'absence d'assistance pour les populations d'Agando. Une évaluation de protection a été effectuée par CIAUD.

3. Situation de la zone de Maradi

Les mouvements de population sont liés aux incursions enregistrées dans les villages y compris dans les bandes sud et sud-ouest de la commune de Gabi dans le département de Madarounfa à environs 20 kilomètres de la frontière avec le Nigéria, non loin de la forêt de Babban Raffi. Récemment, ce sont les villages de Chirgué, Rourouka, Dan-Ali, Kamalmatso et de Guarti qui sont en proie à l'insécurité et aux attaques des GANE. Les mouvements de déplacements internes concernent actuellement essentiellement les populations qui disposent de bétail,

Banibangu incluant les 867 ménages n'ayant pas été assistés

Plaidoyer pour le ré-déploiement de FDS à Tiloa

Renforcer les comités communautaires de protection

Plaidoyer pour l'assistance des PDIs

Face à l'évolution de la situation à Maradi, les

source de convoitise des GANE. Pour les derniers déplacements, on a la situation suivante :



- In koureygaou: près de Gabi, le village a accueilli 35 ménages de 35 hommes, 42 femmes et 139 enfants.
- A Maiguero, une dizaine de ménages est arrivée en provenance pour l'essentiel de Chirgué et Yambarebari.
- Les moniteurs rapportent également l'arrivée de PDI à Garatchi, Dogon Marké, Garin Wali, Tokarawa, Dan Tokobo, Doumin Gada, Maraka et Garanchinaré.
- Garatchi et Dogon Marké sont les villages ayant accueilli le plus de PDI à la suite de l'attaque de Chirgué du 31 décembre 2019.

Une ERP a permis de relever que le village de Chirgué, dans la commune de Gabi, département de Madarounfa est régulièrement attaqué depuis le mois de septembre, ayant depuis causé la mort de 14 personnes et l'enlèvement de 5 hommes (dont un tué alors qu'il tentait de fuir, et les 4 autres libérés contre rançon). Ces attaques ont provoqué des déplacements sporadiques de population (certains se sont déjà déplacé 3 fois), la dernière, particulièrement violente datant du 28 décembre, où les populations de Chirgué et quelques ménages de Dan Ali (village voisin), soit un total de 200 ménages et estimés à 1400 personnes, se sont réfugiés à Garin Wali (commune de Gabi). L'assistance d'urgence multisectorielles a été octroyée mais le monitoring de protection et les autres acteurs evront prendre le relais.

Il a été relevé avec importance que dans certains cas, il semblerait que les autorités locales sont allées enjoindre aux PDI de regagner leur résidence habituelle ce qui est en contradiction avec les principes directeurs, la convention de Kampala et la loi nationale sur les PDI.

De façon générale la cartographie des acteurs sera revue compte tenu des nouveaux projets 2020. Le SCPE compte finaliser en mars et la PG en février.

4. Divers

Quatre principaux points ont été inscrits à cette rubrique :

- La coordinatrice du SCPE a porté à la connaissance des partenaires du Cluster la tenue d'une formation psycho-sociale pour les enfants en termes de renforcements de capacités. Es acteurs de protection volontaires peuvent aussi être formés pour à leur tour le relayer dans la communauté.
- Une question a été adressée au HCR concernant certaines personnes venues du Burkina Faso et dont le statut était resté

membres du Cluster ont proposé de discuter avec le groupe de protection déjà en place pour s'accorder sur la manière de gérer lesd questions des PDI. Une mission du SCPE à Maradi en début de semaine prochaine va aussi se pencher sur la question.

Il a été sollicité auprès du HCR une carte 3W qui sera actualisée par le Cluster Protection sur la cartographie des acteurs pouvant intervenir pour le PDI

Il a été recocommandé au co-coordonnateur du CP en sa qualité de représentant du gouvernement de vérifier cette information que le ministère puisse prendre des précautions pour mettre fin au retour forcé des déplacés vers leur lieu d'origine.

ambigu à un certain moment. Ont t)ils été reconnus comme réfugiés ou pas.



- La coordinatrice du Cluster a rappelé la tenue de la retraite et la date finale qui est le 30 janvier 2020. Les candidatures pour la co-facilitation du cluster protection sont toujours ouvertes pour le vote durant la retraite.
- Enfin la question s'est posée de savoir si le Cluster peut intervenir sur la question des LTP et faire un plaidoyer à ce sujet en faveur des déplacés de la région de Tillabéri. Il s'agit donc d'un point à suivre bien que la coordinatrice ait mentionné les efforts du MAH/GC sur ces questions à travers le travail initié sur la recherche des solutions durables.

L'agenda de la rencontre ayant été épuisé, la Coordinatrice a levé la séance.

**Suivi par le Co
cordonnateur du MAHGC**